



Développer le glanage agricole solidaire en Normandie

Cadre de restitution : Aide de l'ADEME

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE



CREPAN



CREPAN

8 RUE GERMAIN TILLION

<http://www.crepan.org>

DESGRANGES

Vincent

Normandie

vincent.desgranges@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ADMINISTRATION PUBLIQUE, , ASSOCIATIONS, EDUCATION ENVIRONNEMENTALE,, ENQUETE, BIODECHET,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Le Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature (CREPAN) en Normandie est une association régionale de protection de l'environnement qui a pour devise, depuis sa création en 1968, « agir localement, penser globalement ». C'est pourquoi nous sensibilisons et accompagnons une grande diversité de publics.

Le choix du réseau éco-consommation et déchets du CREPAN d'agir pour le développement du glanage agricole est apparu suite au projet engagé en décembre 2014. Ce projet lancé en partenariat avec la Communauté Urbaine d'Alençon (CUA) avait pour objectif d'identifier les pertes agricoles et leurs moyens de réduction. Suite aux témoignages d'une dizaine d'agriculteurs de la CUA, des moyens préventifs et curatifs ont été mis en lumière. Ces échanges ont permis de montrer que la prévention passait par des décisions techniques propres à chaque agriculteur, mais une action curative a été identifiée : le glanage.

Cette solution, qui consiste à récupérer les nombreux restes de cultures aux champs, est apparue comme une opportunité de concilier la réduction du gaspillage alimentaire, avec la création de liens entre les producteurs et les associations d'aide alimentaire. C'est ainsi qu'un premier glanage a été organisé en octobre 2015, par le CREPAN en partenariat avec le centre social de Courteille à Alençon et M.Roussel, producteur de pomme de terre situé à quelques kilomètres du centre. Cette opération a été un succès et a confirmé l'intérêt du CREPAN à œuvrer pour le développement du glanage en Normandie.

En Normandie, le gaspillage alimentaire est évalué par le REGAL de Normandie à 380 000 tonnes par an dont 122 000 tonnes par an de pertes agricoles. Le glanage apparaît d'autant plus pertinent que les besoins en fruits et légumes des associations d'aide alimentaire ne sont pas comblés. (En 2016, la Banque Alimentaire a annoncé une différence notable entre les 18% des fruits et légumes distribués et les 33% qui devraient l'être idéalement.)

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Développer le glanage agricole solidaire en Normandie pour réduire les pertes agricoles et créer du lien entre les agriculteurs et les structures caritatives.

Faire connaître le glanage encadré dans le milieu agricole.

Objectifs quantitatifs :

Mettre en place plusieurs opérations de glanages encadrés (1 par département, hors Orne)

Résultats quantitatifs:

Au total, entre septembre 2017 à novembre 2018 ;

- 19 opérations ont été menées
- Plus de 10,7 T de fruits et légumes ont été glanées (pommes de terre, pommes à jus, betteraves, carottes, courgettes, poireaux, courges).
- 7 producteurs (6 calvadosiens et 1 eurois) ont été mobilisés
- 6 associations ont participé : Bandes de Sauvages, Epireuil, CROP, ITEP de Bayeux, 2 Choses Lune et le CCAS de Giberville.

On note une progression entre 2017 et 2018 :

- Nombre de glanage x3
- Nombre structures engagées x2
- Quantité glanée x2

Résultats qualitatifs :

- 100% des partenaires souhaitent poursuivre les opérations
- 100% des producteurs engagés acceptent de relayer de la communication
- Une relation de confiance s'est construite entre associations et producteurs

MISE EN OEUVRE

Description de l'action :

Entre septembre 2017 et novembre 2018 :

Identification des producteurs volontaires

L'identification des producteurs volontaires a été possible grâce aux partenariats établis entre le CREPAN, la Chambre d'Agriculture du Calvados (CA14) et la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN).

En mars 2018, le flyer de présentation ainsi qu'une description du projet ont été envoyées à Mme

Patoux conseillère légume CA 14 pour diffusion à l'association des producteurs de pommes de terre et oignons (ARPT).

Deux échanges téléphoniques visant à présenter ce projet et les retours d'expériences positifs ont eu lieu en avril 2018 avec Mme Lesnard - Chargée de mission Qualité et Proximité de la CRAN, Mme RAJADE Cheffe de projet territorial Le Havre - Pays de Caux. Mme DA SILVA, chargée de missions du CREPAN, rédigea un article de présentation à destination de la newsletter "Circuits Courts et Agritourisme" de la CA14, ainsi que le site internet de la CRAN.

Enfin, en septembre 2018 Mme DA SILVA a présenté ce projet au sein d'une réunion en interne de la CRAN, regroupant l'ensemble des chargés de missions circuits-courts des différents départements normands.

Mobilisation des groupes de glaneurs

Mme DA SILVA a échangé avec l'épicerie sociale et solidaire Epireuil, basée à Val de Reuil (27) et Bandes de Sauvages à Caen. Ces deux structures ont mobilisé leurs bénévoles afin de réaliser des glanages solidaires à la suite de ces entretiens.

L'ADRESS (association régionale pour le développement de l'économie sociale et solidaire), accompagnant la maison de l'emploi et de la formation de Cherbourg en Cotentin, a également été rencontrée au sujet du projet de valorisation des pertes agricoles. Ceci a donné suite à l'intégration du CREPAN au sein du comité de pilotage : plusieurs réunions ont eu lieu à Cherbourg avec notre participation. De même, le CREPAN a participé à la journée d'échange autour des enjeux régionaux de l'ESS organisée par la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale), nous permettant d'identifier davantage de structures sociales intéressées par le glanage.

Un entretien téléphonique avec l'ANDES (association nationale des épiceries sociales et solidaire) a eu lieu en décembre 2017 afin d'identifier les épiceries sociales et solidaires présentes en Normandie, ainsi que les freins et leviers liés aux pratiques du glanage agricole.

En avril 2018, avec la collaboration de Bande de Sauvages nous avons créé et mis en ligne plusieurs outils visant à centraliser l'information pratique et faciliter l'organisation de glanages solidaires :

- Annuaire partagé des producteurs mobilisés du Calvados
- Questionnaire de bilan de glanage en ligne
- Annuaire participatif des associations glaneuses
- Historique des opérations de glanages agricoles solidaires en Normandie
- Plateforme documentaire : guides, réglementations, compte-rendu des réunions du collectif, outils de communication, boîte à outils prises de contacts.

En août 2018, nous avons organisé et co-animé avec Bandes de Sauvage, la réunion de création du collectif de glaneurs solidaires du Calvados.

L'Institut Régional des Travailleurs Sociaux (IRTS) a également été rencontré afin d'identifier les pistes de collaborations visant à développer le glanage agricole solidaire. Le rôle de relais vers les structures sociales partenaires est envisageable.

Création du groupe de travail « glanage agricole » du Régal de Normandie

En 2017 le Régal était composé de 4 groupes de travail dont : « Filières : production, industrie et distribution » et « Dons alimentaires ». Ces deux groupes de travail regroupant des acteurs ayant pour point commun un intérêt manifeste pour la valorisation des pertes agricoles, il a semblé logique de les intégrer au projet. Enfin, les réflexions initiées, lors de la réunion du 23 mars 2017, sur le don alimentaire hors secteur de la grande distribution et lors de l'atelier sur la valorisation des pertes

agricoles du 12 juin dernier, ont confirmé l'intérêt de créer un groupe de travail spécifique au développement du glanage agricole solidaire au sein du RÉGAL.

Le 26 juin 2018, le CREPAN a organisé la réunion du groupe de travail glanage du RÉGAL avec pour objectifs : de co-construire un plan d'action régional partagé par l'ensemble des participants et mutualiser les moyens (ex : communication) et les connaissances de chaque structure pour développer le glanage agricole solidaire en Normandie.

En juillet 2018, un entretien téléphonique avec Eléonore Kubik, Chargée de Mission Prévention Des Déchets à France Nature Environnement, nous a permis d'intégrer le groupe de travail n°3 « Invendus et don alimentaire » du pacte nationale anti-gaspi par Viviane VALLA, Cheffe du bureau du pilotage de la politique de l'alimentation au sein du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Planning:

Lancé en 2014, le développement du glanage agricole est constant et demande du temps. En 2019 nous continuons à travailler pour son développement.

Année principale de réalisation:

2018

Moyens humains :

2 salariés, 1 service civique et 1 stagiaire = 23 jours projets/an

Moyens financiers :

ADEME / DRAAF / DREAL (appel à projet gaspillage alimentaire ADEME-DRAAF-DREAL 2017) : 6 108€

Autres financeurs privés (Fondation de France) : 1 500€

Autofinancement du CREPAN : 1 117€

Moyens techniques :

- Peson
- Cagettes
- Véhicules
- Bottes
- Gants

Partenaires mobilisés :

- Agriculteurs normands : mettent à disposition leur champs et informe les glaneurs du prochain glanage.
- Associations locales de solidarité : effectuent le glanage, organisent le déplacement de leur bénévole et partagent les fruits et légumes glanés.
- Association Nationale des Epicerie Sociale et Solidaire, Agence pour le développement régional des entreprises sociales en Normandie : relais associatifs
- Bio Normandie, Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie : relais agricole
- ADEME, DRAAF, DREAL : aide financière et technique.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Le développement du glanage a bénéficié de l'action du CREPAN sur la durée, qui permet de structurer les actions et d'assurer un fonctionnement pérenne, et de l'implication de nombreux partenaires qui ont permis de faire le lien entre le monde agricole et celui l'aide alimentaire.

Difficultés rencontrées :

Pour les associations sociales et solidaires :

- Mobilisation des bénéficiaires
- Moyens logistiques faibles
- Temps salariés faibles
- Manque d'informations

Pour les producteurs :

- Méconnaissance du cadre du glanage
- Peur de pertes économiques
- Peur d'un risque juridique en cas d'accident
- Peur d'une détérioration des cultures
- Manque d'intérêt pratique et économique
- Peur de vols
- Perte de temps

Recommandations éventuelles:

- Créer du lien avec les producteurs : échanges informels, transformation sur place des produits
- Mettre en avant l'intérêt de réduire le gaspillage
- Mettre en avant la solidarité avec les personnes en situation de précarité
- Nettoyage du champ, réduction des produits phytosanitaires (ex : pomme de terre)
- Contact avec le consommateur favorisant le circuit court
- Mutualiser les moyens humains, logistiques et de communication (ex : collectif de glaneurs)
- Centraliser l'information : plateforme Google Drive

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOÉ ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.